

ÉDITO | L'APSES au cœur de la lutte

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026, toujours placée sous le signe de l'action.

Une action tous azimuts qui aura permis, depuis les ruptures mises en œuvre par le ministre Blanquer, d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et des enseignant·es: abandon du bac en mars et des programmes tournants, allègement des programmes de terminale, enquêtes collectives sur nos conditions de travail qui mettent en lumière les remises en cause individuelles et les injonctions hiérarchiques.

Ces avancées ont été rendues possibles grâce à notre détermination collective, et aux actions menées à toutes les échelles, du rendez-vous institutionnel au ministère jusqu'aux lettres des équipes à leurs député·es. La force des SES, la force de l'APSES, c'est bel et bien le collectif!

Luttons pour dénoncer des réformes qui, en plus de déstabiliser globalement le service public d'éducation, ont profondément affecté l'enseignement des SES dans sa structure et ses contenus! Luttons pour une valorisation des SES au lycée! Luttons pour de meilleures conditions d'enseignement! Luttons pour nos élèves et nos futur·es collègues de SES!

L'ADN de notre discipline en danger

Notre activité militante se poursuit donc encore, inlassablement, pour défendre une autre vision des SES et du lycée. En particulier, cette année, il s'agit de combattre une réforme du recrutement des enseignant·es profondément incohérente et dangereuse dans notre discipline: l'interdisciplinarité et le pluralisme des SES vues comme carrefour des sciences sociales sont menacés. Avec persévérance nous continuons donc à informer nos adhérent·es, à renforcer nos liens avec les associations du supérieur et d'autres partenaires, et à faire pression sur l'Inspection Générale et le Ministère de l'Éducation Nationale pour que notre expertise soit reconnue et que nos idées infusent.

Les 60 ans des SES à célébrer

Mais lutter, pour nous qui avons eu la chance de tomber dans la marmite des sciences sociales, c'est aussi mobiliser, contribuer à la transmission de nouvelles connaissances pour penser demain et construire collectivement des propositions réjouissantes, alors que nous sommes à la veille de l'anniversaire des 60 ans des Sciences économiques et sociales que nous célébrerons tout au long de l'année scolaire 2026-2027.



Source : Armv Ordnance Tank Automotive Command Bizmac Computer, 1957. © Time Inc

Nous espérons donc que ce stage, comme l'ensemble des nombreux événements organisés en région, nous permettra de revenir devant nos élèves avec toujours plus de force face aux incertitudes. Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de ces temps forts de l'APSES: votre participation et vos contributions lors des temps d'échange, formels et informels, sont essentielles pour faire vivre le collectif.

Vive les SES! Vive l'APSES!

Le bureau national de l'APSES

Partenariat Cairn-APSES

Depuis 2022, votre adhésion à l'APSES permet d'accéder à CAIRN. Depuis septembre, il faut cocher une simple case au moment de l'adhésion pour en bénéficier. Pour tous les détails, consultez l'article dédié sur notre site internet (en vous identifiant au préalable puisqu'il est réservé aux adhérent·es). L'accès à CAIRN n'est pas immédiat suite à votre inscription: il est validé manuellement et dépend ainsi de la disponibilité des bénévoles du bureau national.

Nous avons besoin de vous pour faire vivre ce partenariat!

L'APSES s'est engagée à publier des listes de lecture en lien avec les SES, pour participer à la diffusion des articles scientifiques sur la plateforme CAIRN. Afin de renforcer ce partenariat, nous aimerions publier davantage de listes et nous avons besoin de volontaires pour s'y atteler. Comment faire?



1. Créer une liste. Pour être publiée, une liste doit comporter entre 30 et 40 articles sur un sujet précis, avec comme objectif d'avoir une pluralité d'approches et de sources (auteurs, revues, ouvrages...). Les thèmes des listes peuvent être liés aux programmes de SES, mais aussi au programme de l'agrégation, concerner des thèmes d'actualité ou des objets particuliers.

2. Publier la liste. Une fois votre liste constituée, il suffit d'aller sur votre liste et de cliquer sur l'icône «Modifier», puis dans le menu «Confidentialité» de sélectionner «Liste partagée (par lien secret)». Envoyez ensuite un mail à kevin.hede@apses.org avec le lien vers votre liste partagée pour qu'elle puisse être ajoutée sur le compte APSES et que l'on puisse proposer sa publication à CAIRN.

À savoir

Si vous avez des questions/difficultés concernant l'accès à CAIRN, nous vous remercions dans un premier temps de transmettre vos questions sur la liste adh (au lieu de solliciter personnellement les membres du bureau national), d'autres adhérent·es auront certainement déjà rencontré le même problème et pourront vous aider.

Si le problème demeure, vous pouvez écrire à camille.cullin@apses.org

Défendre et promouvoir les SES: l'APSES agit !

Dès juin 2025, l'APSES s'est mobilisée pour dénoncer les conditions de correction du baccalauréat, jugées inacceptables et inégalitaires selon les académies. La concertation nationale menée auprès des adhérent·es a mis en évidence l'importance de construire une culture commune de l'évaluation à travers un espace d'échanges. Parallèlement, l'APSES poursuit son action contre les effets de la réforme du recrutement et de la formation des enseignant·es de SES et renforce ses partenariats ainsi que ses échanges avec le ministère afin de porter ses analyses et propositions.

Les dernières publications

L'évolution de l'orientation dans le supérieur des élèves de terminale suivant la spécialité SES entre 2021 et 2024.

Cette publication montre à la fois l'évolution des choix de doubllettes par les élèves suivant les SES, et les effets différenciés de ces choix de doubllettes sur l'orientation. (29/09/2025)

Les résultats de l'enquête de l'APSES sur la formation continue. Bilan sur la façon dont les enseignant·es de SES envi-

sagent les formations académiques, alors que celles-ci tendent de plus en plus à être placées aux frontières du temps de travail des enseignant·es. (10/10/2025)

Colloque «Les SES face aux enjeux écologiques: apports et propositions pour nos programmes». Ce 4 pages réalisé par le groupe «bifurcation» de l'APSES propose des pistes pour une réécriture de nos programmes qui prendrait mieux en compte les questions écologiques.

Les derniers communiqués de l'APSES

Les professeur·es de SES n'ont pas le don d'ubiquité! (publié le 16/06/2025) Alors que débutaient les épreuves du baccalauréat 2025, l'APSES s'indignait des conditions de travail des correcteur·ices convoqué·es pour intervenir simultanément en correction d'épreuve écrite et orale.

Une IA financée par les grandes entreprises comme support pédagogique? (publié le 23/10/2025) Pourtant sous convention avec l'Éducation Nationale, l'outil proposé sur la plate-forme Melchior livre des ressources plus proches de la communi-

cation d'entreprise que d'un enseignement neutre et validé scientifiquement.

Formation des professeur·es: des «débats de société et théoriques» désormais interdits en SES? (publié le 17/11/2025) L'APSES réclame la réécriture du référentiel de formation des futur·es enseignant·es de SES, notamment ce passage choquant: «l'enseignement [des SES] repose essentiellement sur l'étude des fondamentaux [...] ; son objet n'est pas la présentation de débats, qu'ils soient de société ou théoriques, ni la participation des élèves à ce type de débats qui sont souvent réducteurs et facteurs de relativisme.»

Rencontres et partenariats

19 juin 2025: L'APSES a participé au Congrès de l'Association française d'économie politique (AFEP), dans le cadre de l'atelier «Enseigner l'économie autrement», l'occasion de proposer un regard critique sur l'enseignement de l'économie dans les programmes de SES.

9 juillet 2025: L'APSES a participé à la table ronde «Dire la science politique: orientations et métiers» dans le cadre des rencontres 2025 de l'AFSP, l'occasion d'aborder la place de la science politique en SES ainsi que la façon dont les équipes pédagogiques communiquent sur ce qu'est la science politique et ses débouchés auprès de leurs élèves.

9 juillet 2025: L'APSES a participé à une réunion du collectif maths et sciences (CMS) qui travaille à un rapport montrant les effets de la réforme Blanquer sur l'orientation des élèves et proposant une nouvelle organisation du lycée. Après décision du comité directeur, l'APSES ne signera pas le rapport.

24 septembre 2025: L'APSES a sollici-

té la DGESCO et a été reçue par C. Pascal, directrice de l'enseignement scolaire. Nous avons pu faire le bilan critique de l'organisation de la session 2025 du baccalauréat, de l'épreuve du Grand Oral et demandé un bilan des programmes actuels en vue de leur réécriture.

24 septembre 2025: L'APSES a rencontré l'IG de SES pour faire le point sur l'année écoulée et défendre les positions actées lors de l'AG concernant aussi bien les allégements des programmes, que la réforme du recrutement des enseignant·es ou les nouvelles modalités de correction du baccalauréat.

6 et 7 novembre 2025: L'APSES a co-animé deux ateliers aux Journées d'études «L'enseignant·e et le politique» de l'ACIREPh (Association pour la Création d'un Institut de Recherche sur l'Enseignement de la Philosophie) sur l'esprit critique et la liberté pédagogique et sur les effets de l'extrême-droite dans et autour de nos classes.

Novembre 2025: L'APSES a contribué au

financement participatif de l'Observatoire des inégalités pour la sortie de l'ouvrage *C'est pas juste! Tout comprendre sur les inégalités*.

28 et 29 novembre 2025: L'APSES était présente aux *Journées de l'économie autrement* à Dijon pour renforcer ses liens avec les organisatrices et organisateurs.

3 décembre 2025: L'APSES organise une visioconférence avec les formatrices et formateurs des masters MEEF ainsi que les associations membres du collège des des SES pour faire le point sur la mise en œuvre de la réforme du CAPES et de la formation initiale.

10 décembre 2025: L'APSES a interpelé les parlementaires de la commission des affaires culturelles et éducation, la DGESCO et le ministre de l'Éducation nationale pour dénoncer le projet de référentiel du futur master Métiers de l'enseignement et de l'éducation (M2E). Elle a également appelé ses adhérent·es à saisir leurs parlementaires afin que le Ministre se saisisse du dossier.

Tribune rédigée par le Bureau National de l'APSES et co-signée par de nombreuses associations du supérieur impliquées dans le Collège des SES.

(publiée le 02/12/2025 dans Le Monde)

«À l'heure où les sociétés sont traversées par de multiples crises économiques, sociales, politiques et écologiques, on pourrait s'attendre à ce que l'école forme des citoyennes et des citoyens capables de comprendre ces enjeux à travers une démarche scientifique rigoureuse. Pourtant, le ministère de l'éducation nationale s'apprête à adopter un nouveau référentiel de formation des futurs enseignants de sciences économiques et sociales (SES) qui prend le contre-pied de cette ambition. Il entend en effet exclure les débats des salles de classe et réduire l'enseignement à une simple transmission de notions supposément indiscutables. (...) Ce refus du débat va aussi à rebours de ce qu'est

la démarche scientifique. Les sciences sociales – comme toutes les sciences – ne se construisent que par la confrontation raisonnée d'hypothèses, par l'examen critique des faits, par la mise en discussion des cadres théoriques et des outils empiriques. La science ne s'impose jamais par dogme, mais par l'argumentation, les preuves, la comparaison. Invisibiliser ces débats conduit dès lors à s'écartier d'une démarche scientifique rigoureuse. (...) Il est urgent de réécrire ce projet de référentiel et, plus largement, de repenser les programmes de SES pour remettre l'esprit critique et la formation du citoyen au cœur des ambitions du lycée.»

Signataires: Association française de sociologie (AFS), Association des sociologues enseignants du supérieur (ASES), Association française de science politique (AFSP), Association française d'économie politique (AFEP), Association des professeurs de sciences économiques et sociales (APSES).



Stage APSES « IA et numérique »

Paris – Maison des associations de solidarité – 22 et 23 janvier 2026

Organisé avec le soutien du Centre d'Économie de la Sorbonne et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dans le cadre du partenariat «Renforéco», des formations pour renforcer les liens entre universités, lycées et classes préparatoires dans l'enseignement de l'économie.

Stand librairie

Un stand librairie sera tenu cette année par la librairie parisienne **L'atelier**. Vous pourrez y trouver les ouvrages de nos intervenant·es et d'autres livres sur le thème «Intelligence Artificielle et Numérique».

Jeudi 22 janvier 2026

9h00 - 9h30	Accueil · café et viennoiseries
9h30 - 9h45	Ouverture du stage et intervention du syndicat CGT Educ'action
9h45 - 10h00	Activité brise-glace
10h00 - 11h50	Axelle ARQUIÉ · économiste au CEPPII, cofondatrice de l'Observatoire des emplois menacés et émergents Du choc chinois au choc LLM: de la délocalisation des emplois routiniers à l'automatisation des tâches cognitives complexes Gregory VERDUGO · Professeur des universités en sciences économiques à CY Cergy Paris Université et chercheur associé à l'OFCE. Intelligence artificielle et emploi
12h00 - 13h00 TABLE RONDE	L'IA dans l'éducation: quels usages et quels risques? Avec des intervenant·es syndicaux et associatifs
14h00 - 14h45 SESSION PÉDAGOGIQUE	Quels usages de l'IA et du numérique en SES?
15h00 - 16h25 CONFÉRENCE	Mathilde ABEL, Socio-économiste, Maîtresse de conférences à Télécom Paris - Institut Polytechnique, CREST-ENSAE IA: l'organisation du travail derrière les algorithmes

16h35 - 18h00
CONFÉRENCE

Fabien GRANJON · Professeur des universités en sociologie, Université Paris 8
L'action publique au risque du numérique

Vendredi 23 janvier

9h00 - 9h15
CONFÉRENCE

Accueil · café et viennoiseries
Camille GIRARD-CHANUDET · Postdoctorante en sociologie à l'Institut Santé Numérique en Société-CNE (CNRS/AMU/AU)
L'IA juridique en chantier: enquête sur les prémisses de la «justice algorithmique»

11H - 12H30
CONFÉRENCE

Lucie CLUZEL-METAYER · Professeure des universités en Droit public, Université Paris-Nanterre, CRDP - EA 381
Les enjeux juridiques de l'IA

13h45 - 15h15
TEMPS MILITANT

État des lieux de la discipline, actions à entreprendre

15h30 - 17h00
SESSION CROISÉE

Fabrice FLIPO · Philosophe, Professeur des universités, Institut Mines-Télécom, Laboratoire LCSP, Université de Paris Cité
Emmanuelle FRENOUX · Maîtresse de conférences en informatique, LISN (Universités UPMC et Paris-Sud)
Les conséquences écologiques de l'IA et du numérique

Conférence « Renforéco »

Programme du jeudi 22 janvier

Axelle ARQUIÉ

Du choc chinois au choc LLM (grands modèles de langage): de la délocalisation des emplois routiniers à l'automatisation des tâches cognitives complexes

Cette intervention examine en quoi l'IA, notamment générative, diffère des vagues d'automatisation passées et quelles en sont les conséquences pour le travail.

L'IA est passée de l'approche symbolique rigide des années 1950 à l'apprentissage automatique moderne, franchissant avec les transformers de 2017 une étape décisive dans l'automatisation du langage. Contrairement aux vagues précédentes qui ciblaient les tâches routinières, l'IA surmonte partiellement le paradoxe de Polanyi en apprenant à partir de données, permettant de transférer un savoir implicite et non codifiable de l'homme à la machine. Elle peut ainsi automatiser des tâches semi-structurées, créatives et menées en contexte d'incertitude, en s'appuyant sur des modèles capables de traiter des représentations linguistiques et multimodales, dont les LLM et les modèles de diffusion constituent aujourd'hui les principales architectures.

Des études américaines récentes montrent déjà un lien entre IA et ralentissement de l'embauche des emplois

cognitifs juniors: analystes, parajuristes, développeurs débutants. Parallèlement, l'IA physique transforme l'économie matérielle via la robotique adaptive, la vision par ordinateur et les véhicules autonomes.

Cette double transformation pourrait creuser le milieu de la distribution des salaires, voire fragiliser son sommet avec l'arrivée d'une IA agentique mature. Elle s'accompagne en outre d'un risque de concentration extrême entre quelques conglomérats intégrant modèles, puissance de calcul et infrastructures, qui pourraient émerger. Face à la possibilité d'une prolétarisation cognitive et d'un déséquilibre capital-travail, nous discuterons de la possibilité de repenser l'IA comme une infrastructure, à l'image de l'électricité au XX^e siècle.

Axelle Arquié est économiste au CEPPII, chercheuse en économie du travail et en macroéconomie. Elle enseigne la macroéconomie à l'Université Paris Dauphine et est la co-fondatrice de l'Observatoire des Emplois Menacés (OEM). Elle a publié plusieurs chapitres sur l'IA, dans les ouvrages du CEPPII sur L'économie mondiale 2025 et 2026.

V / L'IA, révolution industrielle du savoir : entre progrès technique, déstabilisation sociale et défi lancé à l'humain

Axelle Arquié

Le lancement de ChatGPT en novembre 2022 a brutalement révélé au grand public les avancées révolutionnaires en matière d'apprentissage automatique (IA) en langage, une technologie qui peut remonter aux années 1950. Des machines peuvent désormais effectuer de façon autonome des tâches cognitives complexes autrefois réservées aux humains, souvent avec une rapidité et une efficacité supérieures. Si cette dynamique se poursuit et si, à terme, une intelligence artificielle aussi puissante et émergente que celle-ci devient courante, elle pourra dépasser en ampleur celui de la révolution industrielle. Déjà, les voix s'opposent. Pour certains, l'intelligence artificielle va entraîner une révolution économique, avec des avancées en médecine et une réduction des inégalités. Pour d'autres, elle pourra mener à la dévalorisation du travail humain, une chute des salaires et une baisse de l'espérance de vie. Une chose est certaine : comme la machine a vapour ou l'électricité en leur temps, l'IA s'apprête à redessiner un profond rebondissement économique.

IA étroite et IA générale

Pour anticiper ces bouleversements, il faut d'abord comprendre ce qu'est l'IA moderne, car elle ne se limite pas à un logiciel classique. Ainsi, avant son avènement, les machines ne faisaient que régir

* Axelle Arquié en économie au CEPPII et cofondatrice de l'Observatoire des emplois menacés et émergents (OEM).



Programme du jeudi 22 janvier

Conférence « Renforéco »

Gregory VERDUGO L'Intelligence artificielle et l'emploi

L'intelligence artificielle est déjà inscrite dans les pratiques quotidiennes des populations. Ses applications effectives ou fantasmées semblent d'autant plus sans limite qu'elle appartient à la catégorie exceptionnelle des nouvelles technologies à usage général, c'est-à-dire capables de se répandre dans l'ensemble des secteurs de l'économie. Si sa diffusion ravive les craintes que le progrès technique entraîne une crise inédite de l'emploi, elle laisse aussi entrevoir une nouvelle révolution industrielle qui, comme les précédentes, libérera l'humanité de fastidieuses corvées et l'enrichira. Afin de comprendre plus finement les effets de l'IA sur l'emploi, cette conférence propose une synthèse des derniers travaux des économistes sur cette transformation déjà en cours.



Gregory Verdugo est professeur des universités en sciences économiques à CY Cergy Paris Université, membre du laboratoire Théorie économique, modélisation et applications (THÉMA) et chercheur associé à l'OFCE. Il est l'auteur, en 2025, de *L'IA et l'emploi* (Presses de Sciences Po, 2025), mais aussi de l'ouvrage *Les nouvelles inégalités du travail. Pourquoi l'emploi se polarise* (Presses de Sciences Po, 2017).

Table ronde

L'IA dans l'éducation : quels usages et quels risques ?

Alors que les invitations à l'usage de l'IA se multiplient dans l'éducation nationale et que le ministère publie un cadre d'usage sur *l'IA en éducation*, cette table ronde est l'occasion de discuter de l'intérêt et des limites de l'usage de l'IA dans le domaine éducatif avec des intervenant·es syndicaux et associatifs.



Session pédagogique

Quels usages de l'IA et du numérique en SES ?

Des collègues viendront partager et échanger autour des pratiques et des dispositifs qu'elles ou ils utilisent et qui mobilisent les outils numériques et/ou l'intelligence artificielle dans leur travail ou avec leurs élèves. Cette session sera l'occasion de partager, de s'interroger et de découvrir des outils et des usages du numérique dans l'enseignement des sciences économiques et sociales.

Conférence

Mathilde ABEL

IA : l'organisation du travail derrière les algorithmes

Cette présentation propose un approfondissement théorique et empirique sur le travail des données dans l'IA. Dans une perspective socio-économique, nous analyserons : (1) le rôle des plateformes d'intermédiation dans la "taskification" du travail, (2) les trois fonctions humaines au cœur des systèmes d'IA (préparation des données, impersonation, vérification), (3) la division internationale du travail

de données, et (4) les effets sur les revenus, les conditions de travail et les inégalités de genre. L'objectif est d'actualiser les cadres d'analyse et d'éclairer les controverses à partir de travaux récents, afin de nourrir la réflexion disciplinaire des enseignant·es de SES.

MATHILDE ABEL est socio-économiste spécialiste des enjeux numériques et de l'économie de plateformes. Maîtresse de conférences à Télécom Paris - Institut Polytechnique, sa thèse réalisée à la Sorbonne Nouvelle porte sur les dynamiques de pouvoir, de coordination et de travail dans l'économie des plateformes. Elle est co-autrice d'un ouvrage collectif et ses travaux font l'objet de publications scientifiques dans des revues d'économie, d'information et communication.



Conférence

Fabien GRANJON

L'action publique au risque du numérique

Les pays européens ont mis en place des réformes visant à la « dématérialisation » des administrations et des services publics. Ce remodelage du modèle d'action publique qui se fonde sur un recours accru à différents moyens et procédés numériques ne va toutefois pas sans poser problèmes. Lors de cette intervention, nous présenterons ce qui nous semble pouvoir être considéré comme quelques-uns des résultats récents et majeurs de la littérature en sciences sociales dédiée à ce domaine. Ce bilan critique nous permettra notamment d'ouvrir une discussion sur les derniers développements en la matière (IA, capitalisme de surveillance, etc.).

FABIEN GRANJON est sociologue, professeur des Universités à l'université Paris-VIII. Ses recherches portent notamment sur les usages sociaux et politiques des technologies numériques. Après avoir dirigé le Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation, il est aujourd'hui membre du laboratoire Sophiapol. Il a notamment publié en 2022 *Classes populaires et usages de l'informatique connectée* (Les Presses des Mines, 2022) et a coordonné en 2025 un numéro de la revue **Réseaux**, *Dématérialisation et action publique* (La Découverte, 2025).



Programme du vendredi 23 janvier

Conférence

CAMILLE GIRARD-CHANUDET

L'IA juridique en chantier : enquête sur les prémisses de la « justice algorithmique »

Autour de 2016 apparaissent, en France, les premiers algorithmes d'apprentissage automatique orientés vers le traitement des décisions de justice mises en open data. Cette présentation, qui s'appuie sur une enquête empirique alliant ethnographies, entretiens et analyse de matériel documentaire menée dans le cadre d'une recherche doctorale, analyse les reconfigurations institutionnelles et professionnelles induites par l'essor de l'IA juridique. Elle met en particulier en lumière l'importance du travail et des choix, qui, au-delà des imaginaires d'autonomie et de neutralité qui leur sont associés, donnent forme aux outils produits et en orientent les résultats.

CAMILLE GIRARD-CHANUDET est postdoctorante à Institut Santé Numérique en Société-CNE (CNRS/AMU/AU), où elle travaille sur les usages algorithmiques des données de santé. Sa thèse, réalisée en partenariat avec le laboratoire d'innovation numérique de la CNIL (LINC), et soutenue en 2023 à l'EHESS, est consacrée à la fabrique d'outils d'intelligence artificielle dans le domaine de la justice. Ses recherches mobilisent, plus largement, les outils de la sociologie des sciences et des techniques, de l'activité et de la modernisation de l'action publique, pour mieux identifier les enjeux politiques et sociaux associés au développement des technologies algorithmiques. Elle est également cofondatrice de l'Observatoire des Algorithmes Publics.

Observatoire des algorithmes publics Articles Inventaire des algorithmes publics À propos English

L'observatoire des algorithmes publics (ODAP) crée et rassemble des informations sur les algorithmes utilisés par les administrations françaises, pour les rendre plus transparents.

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN
SCIENCES
SOCIALES

École doctorale de l'EHESS
Centre d'Etudes des Mouvements Sociaux (CEMS)

Doctorat
Discipline : Sociologie

Camille GIRARD-CHANUDET

LA JUSTICE ALGORITHMIQUE EN CHANTIER
SOCILOGIE DU TRAVAIL ET DES INFRASTRUCTURES
DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Thèse dirigée par Nicolas Dodier et Valérie Beaudouin
Date de soutenance : 4 décembre 2023

Programme du vendredi 23 janvier

Conférence

Lucie CLUZEL-METAYER Les enjeux juridiques de l'IA

Cette intervention vise à questionner les capacités du droit à encadrer les usages de l'IA. La généralisation des usages de l'IA dans la vie quotidienne comme pour des tâches plus exceptionnelles n'est pas sans risque pour les libertés fondamentales et les grands principes au fondement du contrat social. Au regard des risques pour la vie privée, la liberté d'expression ou encore l'égalité, les pouvoirs publics ont pris conscience de l'importance d'encadrer les usages de l'IA. Mais, face aux potentialités économiques de l'IA, les réglementations adoptées sont bien fragiles.

LUCIE CLUZEL-MÉTAYER est professeure de droit public à l'université Paris-Nanterre. Elle codirige le Master Droit du numérique et l'École doctorale de droit et de science politique et membre du Centre de recherches sur le droit public (CRDP) de l'université Paris Nanterre. Elle a publié en 2025, *Le droit de l'intelligence artificielle* (Lefebvre Dalloz, 2025).



Temps militant de l'association



Etat des lieux de la discipline, actions à entreprendre



Discussion animée par le bureau national de l'APSES

Comment porter nos mandats concernant la réforme de la formation des enseignants, la place des SES au Lycée et la transformation des programmes? La parole est aux adhérent·es pendant ce temps d'échange. Retrouvez les grands enjeux de notre action dans l'édito de cette lettre et dans la présentation du rapport d'orientation voté en AG en juin 2025 dans la lettre de rentrée de l'APSES.

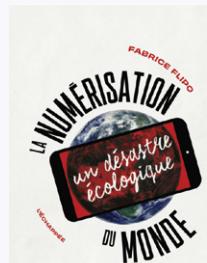


Conférence

Fabrice FLIPO / Emmanuelle FRENOUX Les conséquences écologiques de l'IA et du numérique

Alors que la France s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, et qu'elle vise à diviser par deux sa consommation d'énergie, dans ce but, le secteur numérique suit la trajectoire opposée: sa consommation pourrait doubler et ses émissions (directes et indirectes) tripler. Dans ce contexte, les développements et usages liés à l'intelligence artificielle prennent un essor vertigineux.

FABRICE FLIPO est Professeur des Universités en philosophie, à l'Institut Mines Telecom et **EMMANUELLE FRENOUX** est Maîtresse de Conférences en informatique à l'Université Paris-Saclay. Tous deux font partie du GDRS EcoInfo et travaillent sur les impacts environnementaux et sociaux du numérique. Ils vous proposeront des regards croisés sur ces enjeux, et sur le cas, particulier ou non, de l'IA.



Dans les régionales

• Ce qui s'est déjà passé dans vos régionales ...

Lille – 24 septembre 2025 – AG de rentrée (Lille)

Paris-Créteil-Versailles - 30 septembre 2025 – AG de rentrée

Limoges – 3 octobre 2025 – AG de rentrée (Limoges)

Lyon – 3 octobre 2025 – Stage régional **Les métamorphoses du travail** (ENS de Lyon)

Lille – 15 octobre 2025 – Rencontre avec l'IA-IPR

Orléans-Tours – 13 novembre 2025 – Stage Régional: **Économie de l'éducation**

Reims - 5 décembre 2025 - Stage régional: **Le taylorisme: un modèle d'actualité?** (Reims)

Orléans-Tours – 9 janvier 2026 – Café sciences sociales avec J. Couppey-Soubeyran (Tours)

Aix-Marseille - 10 janvier 2026 - Ciné sciences sociales *La pampa* d'A. Chevrollier (L'Alcazar)

• Événements à venir... À vos agendas !

Nantes – Chaque vendredi avant les vacances – Pot de fin de période.

Orléans-Tours – 30 janvier 2026 – Rencontre avec l'IA-IPR

PCV – 29 janvier 2026 – Rencontre avec le SIEC sur les conditions de travail (Maison des examens, Arcueil)

Orléans-Tours – 5 février 2026 – Café Sciences Sociales avec Hugo Touzet (Tours)

Lyon – 2 mars – Café sciences sociales avec Julien Vitores

Aix-Marseille - 10 mars 2026 - Stage régional: **La déviance** (Maison des associations)

Aix-Marseille - 14 mars 2026 - Ciné sciences sociales

Et la fête continue! de R. Guédiguian (L'Alcazar)

PCV – 17 mars 2026 – Session APSES au Printemps de l'Économie (CESE, Paris)

PCV – 20 mars 2026 – Agora lycéenne au Printemps des Humanités Pouvoirs et inégalités (Campus Condorcet, Aubervilliers)

Colloque APSES – 27 mars 2026 - «Quelle place pour les SES dans un lycée rénové?» (Paris, 16e). Événement ouvert à toutes et tous.

Nantes – 26 mars 2026 – Rencontre avec J. Vitores et P. Pasquali (Librairie Durance, Nantes)

Nantes – 3 avril 2026 – Stage régional: **La socialisation** (Lycée Clémenceau, Nantes)

Besançon – 21 avril 2026 – Stage régional: **Regards croisés sur l'environnement: ne pas rester les bras croisés** (Maison du Peuple, Belfort)

Strasbourg - 30 avril 2026 - Stage régional: **Les lobbies**

Aix-Marseille - 9 mai 2026 - Ciné sciences sociales: *Une année difficile* d'E. Toledano et O. Nakache (L'Alcazar)

Limoges – 26 mai 2026 – Conférence de Julien Vitores (BFM de Limoges)

Toulouse - 29 et 30 mai 2026 – Stage régional autour de l'environnement.

Lille – 4 et 5 juin 2026 – Stage régional: **Les violences** (Arras)

Rennes – 8 et 9 juin 2026 - Stage régional (Larmor)

PCV - 12 juin 2026 – Stage régional: **La mer** (Les Lilas)

Assemblée générale de l'APSES - 13 et 14 juin 2026 (Les Lilas, 93). Ouverte aux adhérent·es de l'APSES

Colloque APSES - Repenser les SES dans un lycée rénové ! Rendez-vous le 27 mars 2026.

Quelle forme pourrait prendre un lycée rénové, fondé sur une ambition démocratique et émancipatrice pour l'ensemble des élèves ? Le 27 mars prochain au lycée Jean Zay (Paris, 16^e) l'APSES organisera un colloque invitant à une réflexion collective sur l'avenir du lycée et de la place des SES dans celui-ci, à partir d'un bilan critique de la réforme Blanquer. Il s'agira de penser un lycée qui ne soit pas réduit à une logique de tri, de sélection ou d'orientation précoce, ni à une simple propédeutique à l'enseignement supérieur. Ainsi, l'objectif de ce colloque sera de défendre nos mandats, notamment l'idée d'un lycée reposant sur la complémentarité des disciplines, sans hiérarchisation des parcours, et visant le développement de l'esprit critique de tous les élèves. En croisant les regards d'universitaires, d'enseignant·es, d'associations disciplinaires et d'organisations syndicales, cette journée vise à nourrir des propositions concrètes pour un nouveau lycée, au service de la démocratisation scolaire.

Les podcasts de l'APSES en ligne sur ARTE Radio !



Retrouvez les enregistrements de certaines sessions de nos stages nationaux, régionaux et des colloques sur notre [audioblog](#).

Règles de remboursement

Remboursement
Voté - CD 13 octobre 2024 ✓

Assemblée Générale (AG)

Élu*e au BN ou au CD

- Transport pris en charge à 100% (APSES National)
- Hébergement pris en charge à hauteur du tarif de la nuit en auberge (APSES National)

Adhérent*e non élue* dans une régionale avec compte bancaire

- Transport pris en charge à 100% par votre trésorerie régionale
- Hébergement pris en charge à hauteur du tarif de la nuit en auberge votre trésorerie régionale

Adhérent*e non élue* dans une régionale sans compte bancaire

- Transport pris en charge à 100% (APSES_Régionales*)
- Hébergement pris en charge à hauteur du tarif de la nuit en auberge (APSES_Régionales*)

Adhérent*e dans une régionale avec compte bancaire

- Transport pris en charge par votre régionale afin que le reste à charge ne dépasse pas :
 - 10€ pour les catégories A et B
 - 40€ pour les C, D
 - 60€ pour les E et F
- Hébergement pris en charge jusqu'à 50€ pour les adhérent.es hors PCV

Adhérent*e dans une régionale sans compte bancaire

- Transport pris en charge par APSES_Régionales afin que le reste à charge soit de :
 - 10€ pour les catégories A et B
 - 40€ pour les C, D
 - 60€ pour les E et F
- Hébergement pris en charge jusqu'à 50€ pour les adhérent.es (APSES_Régionales)

Remboursement
Voté - CD 13 octobre 2024 ✓

Comité Directeur (CD)

Élu*e au CD

- Transport pris en charge par le National
- Hébergement pris en charge par le National jusqu'à 100€ (pour les académies ne pouvant pas arriver sur place avant 9h30 en train)

L'APSES ne rembourse pas les cartes de réduction SNCF pour les élus* au CD.

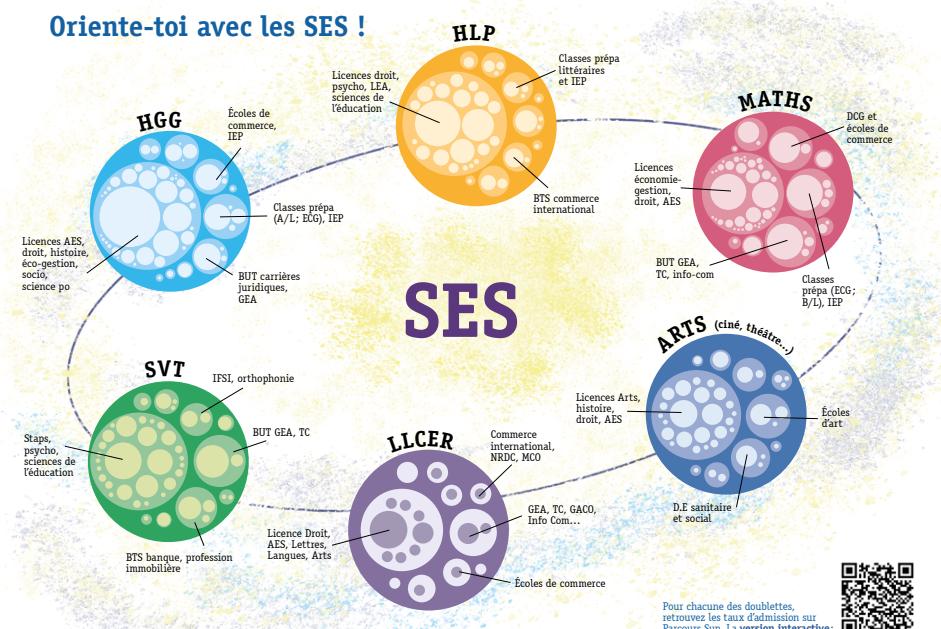
Depuis janvier 2025, l'APSES ne rembourse plus les trajets en avion.

Une « bourse aux canapés » est mise en place pour chaque CD pour permettre aux collègues parisien*nes qui le souhaitent, d'accueillir d'autres collègues la nuit précédant le CD.

Retrouvez une version interactive des admissions 2024 sur Parcoursup des élèves avec la spécialité SES: à diffuser à vos élèves et aux familles.

Pour décorer vos salles de classe, retrouvez le poster de l'orientation avec la spécialité SES !

Oriente-toi avec les SES !



La lettre du stage APSES est publiée par l'Association des professeurs de Sciences Économiques et Sociales, association loi 1901.



Co-Président·es: Benjamin QUENNESSON, Emmanuelle CALEY.
Directrice de publication: Amandine OULLION,
26 grande rue de la Guillotière, 69007 LYON
Mise en page, maquette et illustration: Alexandra LOLIVREL

La lettre du stage APSES

Association des professeurs de Sciences Économiques et Sociales
n°02 - janvier 2026

www.apses.org